

# ANIENIB

Février 1999 - N°7

## Sommaire

Editorial	page 1
Recrutement commun des ENI	page 2
La 35 <sup>me</sup> nuit de l'ENIB	page 3
Édition spéciale suite «week-end d'intégration»	page 4
Service emploi	page 5
La vie de l'ANIENIB	page 6
Tableaux de bord	page 6
Bilan 1998	page 7
Convocation Assemblée Générale	page 8

Rédaction : ANIENIB

Technopôle Brest Iroise  
CP 15 - 29608 BREST Cedex  
Tél. 02 98 05 66 08  
[www.enib.fr/~anienib](http://www.enib.fr/~anienib)

Tirage : 1000 exemplaires

ISSN : 1277-0760

Impression : Imprimerie L'Encre Bleue  
Tél. 02 98 41 54 53

## EDITORIAL

**A**vec un peu de retard, mais "mieux vaut tard que jamais" comme le dit le dicton, permettez-moi en mon nom et en celui de l'ANIENIB, de vous présenter mes meilleurs vœux pour vous et votre famille. Qu'à l'aube de l'an 2000, 1999 vous apporte joie et satisfaction sur les plans professionnel et personnel.

Le tout début d'année est traditionnellement l'occasion de faire des bilans personnels, techniques, financiers, etc. C'est pourquoi, vous trouverez à la page 7 de ce bulletin, le bilan financier de l'ANIENIB. Si celui-ci vous semble anormal ou insuffisamment précis, n'hésitez pas à nous demander des explications ou surtout à assister à notre assemblée générale qui aura lieu, comme l'année dernière, le jour du bal de promo, c'est-à-dire le (vous n'avez qu'à lire le bulletin, tout y est indiqué !)

Pour l'École, l'année 98 aura été marquée par deux faits essentiels. Le premier concerne les discussions sur le changement des statuts qui devrait aboutir fin 99. Finalement, après beaucoup de peur, il semble (il faut néanmoins attendre les décisions du ministère) que ces nouveaux statuts maintiennent à l'école sa pleine autonomie. Le second fait marquant est relatif à l'intégration ou, comme certains ont pu l'appeler, le bizutage. Pour ce dernier, vous pourrez lire avec attention l'article page 4 qui indique le dénouement de l'affaire. Au nom des élèves et de l'ANIENIB, je remercie tous ceux qui, par une lettre ou une contribution financière, ont apporté leur soutien aux élèves concernés. J'ai lu avec intérêt les lettres hostiles au bizutage. J'ai pu noter que la majorité de ces lettres émanait des promos les plus anciennes, à une époque où le bizutage était totalement disproportionné, imbécile et dégradant. Sachez, que l'ANIENIB, du moins tant que je serai président, ne cautionnera pas ces actes barbares ou avalisant. Néanmoins, je pense qu'un ou deux jours d'intégration ou plus exactement de connaissance des élèves et du site du Ponant est indispensable.

Par ailleurs, 1998 nous aura permis de conforter nos diverses actions (tel le nouveau service personnalisé de recherche d'emplois) et d'améliorer notre service comme le laisse entendre le nombre relativement important de lettres ou mails que nous avons reçus. Mais, en risquant de me répéter, tout cela n'a été possible que grâce à vos cotisations. Alors ne les oubliez pas !

Avant de vous quitter, je souhaiterais vous rappeler qu'à l'occasion de l'assemblée générale, nous souhaiterions voir apparaître quelques têtes nouvelles. Les "vieux" se fatiguent ! Alors, à bientôt au bal.

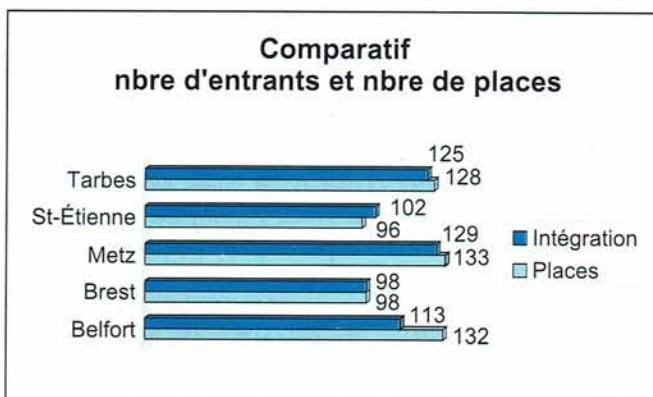
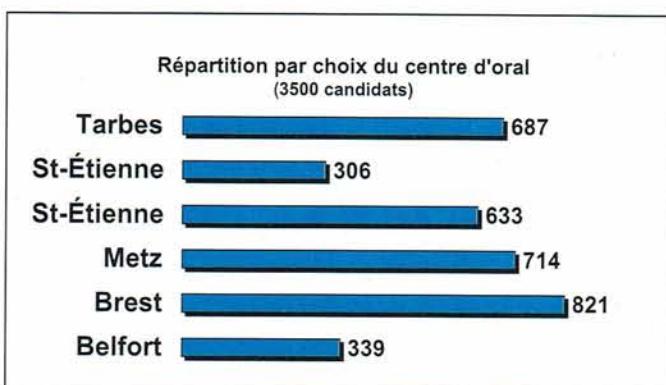
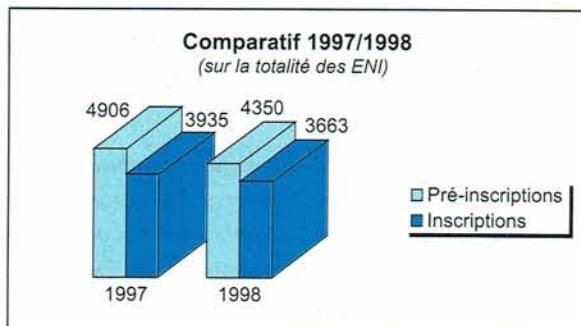
Le Président, J.-P. Dallet.



# RECRUTEMENT COMMUN DES ENI

## SESSION 1998

### COMMENTAIRES DES GRAPHIQUES



On observe une légère diminution du nombre des inscrits au concours 1998 par rapport à l'année précédente. L'explication de cette tendance est à trouver dans l'augmentation de la concurrence, qu'elle soit quantitative (ouverture de classes préparatoires, notamment) ou qualitative (publicité plus active devant cette situation, il importe que les E.N.I. accentuent leur promotion afin de maintenir, leur attractivité (mailing, salons, insertion dans les revues spécialisées,...)).

Le graphe n°3 révèle que Belfort a procédé au recrutement de 113 candidats, soit 19 c moins que le nombre fixé par l'Arrêté Ministériel. En effet, à la rentrée, un certain nombre de candidats de la liste supplémentaire n'ayant pas accepté d'intégrer la direction de l'ENI a pris la décision de ne pas poursuivre les appels, dans le but de préserver le niveau du recrutement. L'ANIENIB ne peut qu'approuver cette décision qui va dans le sens de l'augmentation de la qualité des recrutements.

A Saint Etienne, 102 candidats ont été admis pour 96 places car la qualité de la liste supplémentaire a été jugée suffisante.

A Metz, l'écart entre le nombre de places et celui des admis (4 de moins) découle de la décision d'arrêter les appels en liste supplémentaire deux semaines après la rentrée.

A Brest, le nombre d'entrants était égal au nombre des places.



# LA 35<sup>ÈME</sup> NUIT DE L'ENIB

Fidèle à son rendez-vous, la nuit de l'ENIB est de nouveau prête à rapprocher étudiants, anciens élèves, enseignants et industriels dans un cadre chaleureux.

Le spectacle est cette année destiné aux amateurs de théâtre avec "L'Avare" de Molière mis en scène par Jérôme Savary, avec Catherine Jacob.

## Les animations suivantes se dérouleront durant la soirée :

### • Salle de restauration :

- 21 h 30 - 22 h 00 Début de la soirée, musique d'ambiance  
 22 h 30 - 23 h 00 Démonstration de danses de salon et rocks  
 23 h 00 - 3 h 30 Orchestre de variétés

### • Méridienne :

- 22 h 00 - 22 h 45 Démonstration d'arts martiaux  
 23 h 00 - 23 h 45 Spectacle de jonglage par les Bôgols  
 0 h 00 - 3 h 30 Discothèque

### • Salle Piano-bar :

- 22 h 00 - 22 h 30 Concert Rock années 50-60  
 23 h 00 - 2 h 00 Spectacle de magie, close-up et piano-bar

### • Hall niveau 1 :

- 23 h 15 - 0 h 00 Défilé de mode en collaboration avec Quai 34  
 0 h 00 - 3 h 00 Karaoké  
 toute la soirée Exposition photos et Club E=M6

Merci de nous renvoyer vos réservations le plus tôt possible  
 et nous vous donnons rendez-vous le 6 mars au Quartz.

L'équipe organisatrice.

**Coupon à renvoyer à l'association Nuit de l'ENIB**  
 Technopôle Brest-Iroise - C.P. 15 - 29608 BREST - Tél. 02 98 05 91 47

Melle, Mme, M. .... souhaitent assister à la 35<sup>ème</sup> Nuit de l'ENIB

et participer :

- au buffet précédent la soirée (18 h 30)  
 au spectacle et à la soirée dansante (20 h 30)  
 à la soirée dansante seulement (21 h 30)

70 F par pers. x ..... = ..... F  
 170 F par pers. x ..... = ..... F  
 100 F par pers. x ..... = ..... F

et vous prie de réserver dans votre hôtel partenaire (situé à 150 m du Quartz)

..... chambre(s) de 1 pers. à 190 F la chambre (petit déjeuner compris) = ..... F  
 ..... chambre(s) de 2 pers. à 210 F la chambre (petit déjeuner compris) = ..... F

Soit un règlement total de ..... F

Veuillez joindre à ce coupon votre paiement par chèque à l'ordre de l'association nuit de l'ENIB



# ÉDITION SPÉCIALE SUITE...

## WEEK-END D'INTÉGRATION

A l'issue du délibéré, le tribunal correctionnel de Brest a prononcé le 15 décembre 1998 les sanctions suivantes :

- pour les quatre étudiants appartenant au bureau des élèves (BdE),  
*2 semaines de prison avec sursis et 1 000 F d'amende,*
- pour les trois autres n'ayant pas de responsabilité au sein du BdE mais apparaissant à plusieurs reprises sur la vidéo,  
*1 semaine de prison avec sursis et 1 000 F d'amende.*

Les élèves impliqués ayant décidé de ne pas faire appel, la procédure judiciaire s'arrêtera là. Nous vous rappelons que l'ANIENIB avait décidé d'octroyer une aide financière spéciale de 5 000 F. Par ailleurs, les promesses de participation des anciens se sont élevées à 15 450 F. Le reste des sommes engagées sera versé par le BDE.

Conclusion toute personnelle : *Il faut être totalement inconscient pour prendre aujourd'hui des responsabilités au sein d'une association !*

L'édition spéciale que nous vous avons adressée, vous a fait largement réagir. C'est pourquoi, nous reproduisons ci-après quelques lettres qui nous ont semblé très intéressantes. Globalement, nous avons constaté que la plupart des réactions fortement négatives provenaient d'anciens des premières promos. A partir des années 90, la plupart des réactions étaient positives (voir édito).

Je m'étais imaginé que ce genre de coutume stupide avait disparu !

En ce qui me concerne, je suis absolument contre le bizutage, même si je m'y suis prêté docilement comme la majorité en 1969 lors de mon entrée à l'école.

Ce n'était que le 3<sup>ème</sup> après le lycée technique et math sup !

D'expérience, j'estime que c'est la porte ouverte à tous les dérapages et que c'est un encouragement à laisser libre cours à des comportements douteux.

Je n'ai jamais constaté à l'ENIB ou ailleurs que le bizutage ait contribué à une solidarité particulière et je trouve cette justification souvent avancée, sans fondement et erronée.

Considérant que si nous en sommes là, nous y sommes peut-être pour quelque chose pour ne pas avoir contribué à ce que cette stupidité de tradition s'arrête, je suis d'accord pour participer financièrement à la défense des jeunes incriminés, disons de l'ordre de 200 F voire plus si nécessaire.

Je souhaite que l'Association rappelle chaque année son opposition à toute forme de bizutage.

*Jean LATU (promo 75)*

J'ai pris connaissance du courrier concernant le bizutage de septembre et son procès.

Je voudrais faire part de mon étonnement qu'à suite de la loi passé en juin dernier personne ne s'est souciée à l'ENIB de la respecter scrupuleusement sachant que le ministre avait parlé d'exemple si en septembre des écoles n'adaptaient pas leur bizutage à la loi.

De plus en 1998, continuer à demander à des élèves, même de leur plein gré, d'exhiber leurs fesses ou à faire tondre "pour l'exemple" un 4<sup>ème</sup> année c'est, excusez-moi mon jugement, vraiment nul. En 1983 lors de mon bizutage, de tels comportements n'avaient pas eu lieu...

Je ne sais pas, par contre, comment vous aviez présenté ces démonstrations aux bizutés.

Toutefois, je trouverais qu'une exclusion définitive de l'enseignement supérieur serait vraiment injuste ; un bizutage excessif ne devrait pas remettre en cause les compétences d'un futur ingénieur. C'est pourquoi, je m'engage à verser, si besoin, la somme de 500 F.

*Marc Carayol (promo 87)*

Le bizutage est un sujet qui m'interpelle au plus profond de moi. Étant de la promo 76, je serais, tenté de dire "moi ! mon p'tit gars ! d'mon temps, ça durait 2 semaines l'bizutage et on n'en mourrait pas". Et oui "on n'en mourrait pas".

Combien de moments immémoriaux s'y raccrochent. Je n'oublierai jamais ces grands moments que furent "Le jugement" dans les ruines d'un château dont j'ai oublié le nom, "Le baptême" avec tout le personnel de l'ENI, "les déportations" où il fallait rentrer à pied à Brest, "les cours bidon" ... et j'en passe. Quel bon temps ... Bien sûr, nous avons sans doute vécu des situations humiliantes et/ou dégradantes pour notre petite personne, mais, à notre époque, nous n'y avons prêté aucune importance. Aujourd'hui encore, avec mes enfants, je parle de ce bizutage comme d'un inoubliable moment de convivialité, j'irai jusqu'à dire de solidarité. Car il fallait être solidaires face à ces anciens qui, dans une ambiance bon enfant, était toujours prêts à nous déporter ou à juger nos actes. Mais le résultat est là, dans l'annuaire des Anciens, la promo 76 est LA SEULE au grand complet.

Parlez-en avec Lemarié, que nous appelions Lemariole. Il vient de partir en retraite, mais je crois qu'il ne nous a pas oubliés. Pour lui, Dupuis - Verger - Martin - Jacob - Leroy ne sont pas des inconnus, ils étaient les séminants trublions qui animaient, parfois un peu trop, la vie de la Promo.

Aujourd'hui, le bizutage ne dure que quelques heures et des jeunes, sans doute avec la grosse tête, portent plainte devant les tribunaux car, soit disant, ils ont assisté à des scènes dégradantes ou



choquantes. Bien que je sois totalement contre les bizutages où il y a des atteintes directes à la personne, j'affirme ne jamais avoir connu ou vu cela durant mes trois années passées à l'ENI.

La Société a changé, les mœurs ont évolué, mais l'Homme reste un Homme; Une Société aseptisée, pasteurisée, où tout est programmé et établi d'avance; est-ce cela l'aspiration de la nouvelle génération ? Si oui, Big Brother d'Orson Wells est leur avenir. Mais je m'interroge, que diront ce jeune homme, qui en privé participe peut-être à des beuveries immondes, et cette jeune fille, qui s'exhibe peut-être dans des tenues et a des attitudes plus que provocantes ; oui, que diront-ils lorsque dans leur vie professionnelle leur supérieur hiérarchique les humiliera en public ou lorsqu'ils seront témoins de cette scène avec un de leurs collègues ? Dans le premier cas, ils ne diront ni ne feront rien, alors que dans le deuxième, ils se délecteront en pensant que la descente aux enfers de leur collègue leur permettra de progresser. Comme j'aimerais être le supérieur hiérarchique de ces deux puceaux effarouchés qui ont fait jeter le discrédit sur NOTRE école. Comme j'aimerais leur faire connaître des situations professionnelles dégradantes.

Mais arrêtons là notre révolte, la Vie sera leur juge. Le bizutage doit perdurer, il doit être le ciment pour des jeunes d'origine et de cultures différentes. Je suis atterré de voir que dans l'annuaire des anciens il manque les coordonnées des promotions récemment sorties. Ne serait ce pas parce qu'il n'y a jamais eu une intégration complète. Dans mon jeune temps, mon p'tit gars, on appelait ça "l'esprit d'promo". En supprimant le bizutage, le peu d'esprit de promotion

qui reste dans le cœur de nos jeunes loups aux dents longues disparaîtra également. Avec aussi peu d'esprit de collectif, je leur souhaite bonne chance et bon courage pour réussir. Pour eux, réussir veut déjà dire écraser les autres. Mais notre Société ne promeut-elle pas l'individualité ? ...

Je suis très agressif vis à vis des promotions actuelles mais si ENSEMBLE nous voulons que le label ENI soit un gage de qualité auprès des industriels, il nous faut serrer les coudes et savoir passer l'éponge sur les incidents mineurs de la vie. De Grandes Ecoles de haute renommée (Centrale, Supelec, Arts et Métiers) ont des bizutages bien plus durs et l'esprit d'Ecole est profondément ancré en chaque promu. Résultat : un Centralien embauche un Centralien et un gars d'art embauche un gars d'art.

Dans le bulletin de l'Anienib, tu nous demandais notre avis et bien tu l'as. Juste une dernière remarque, j'ai toujours des contacts réguliers avec des copains de promo, le bizutage y est peut être pour quelque chose...

Je t'autorise à diffuser ce message auprès de la promotion qui a fait parler de NOTRE école dans les milieux judiciaires et dans les médias.

Patrick Dupuis (plus connu en 76 sous le surnom de Dudu)

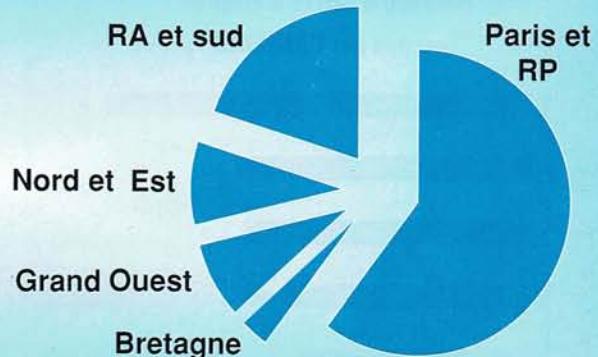
## SERVICE EMPLOI

Nous vous rappelons que le service emploi nouvelle version est toujours à votre disposition. Il semble vous donner pleinement satisfaction si on en croit vos lettres de remerciements ou d'encouragements. Fin janvier 1999, 54 d'entre vous bénéficient de ce service ; 28 en recherche d'emploi et 26 en veille d'opportunité. Pour le mois de janvier, ce n'est pas moins de 334 offres d'emploi que nous avons reçues (voir graphiques ci-après). Mais, au fait, comment fonctionne ce service ? C'est très simple :

- Les expéditions d'offres se font tous les 10 jours environ. Un tri est effectué selon les critères de recherche fournis (voir feuille libre, cadre 1). Une participation forfaitaire aux frais de port est demandée : 50 F pour 3 mois. Lorsque les frais n'atteignent pas ce montant au bout des 3 mois, l'adhésion est renouvelée automatiquement.
- La diffusion du CV est gratuite et indépendante de l'expédition des offres d'emploi. Il suffit de nous adresser un CV en précisant les critères de recherche (voir feuille libre, cadre 2).

### Répartition des offres d'emploi

Paris et RP	60 %
Bretagne	3 %
Grand Ouest	8 %
Nord et Est	9 %
RA et Sud	20 %





# LA VIE DE L'ANIENIB

## PERMANENCE ANIENIB

Avec l'arrivée de Florence SIZUN (de retour de congés de maternité), nous avons pu étendre notre permanence. Voici les nouveaux horaires mis en place le 15 janvier 1999 :

Lundi : 9 h 15 - 16 h 00

Mardi : 8 h 30 - 16 h 45

Mercredi : 8 h 30 - 16 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 16 h 45

Vendredi : 9 h 15 - 16 h 00

### Les coordonnées :

Tél. : 02 98 05 66 08 - Fax : 02 98 05 66 10

E.mail : anienib@enib.fr

## JOB D'ÉTÉ

Nos futurs anciens ! aujourd'hui étudiants commencent à chercher des jobs d'été. Si votre entreprise propose des emplois pour les mois de juillet et août, merci de nous contacter au plus vite.

## L'ENQUÊTE

Le dépouillement est en cours, et les résultats seront diffusés dans le bulletin N°8. Pour les retardataires, il est encore temps !

## LES COTISATIONS

Au 31 janvier 1999, l'ANIENIB compte 631 cotisants

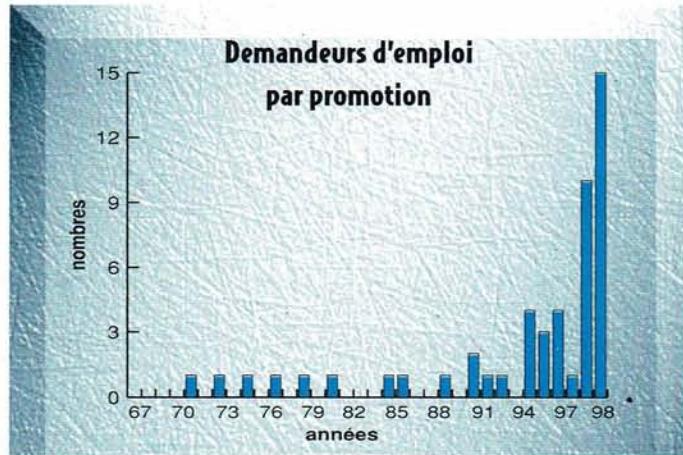
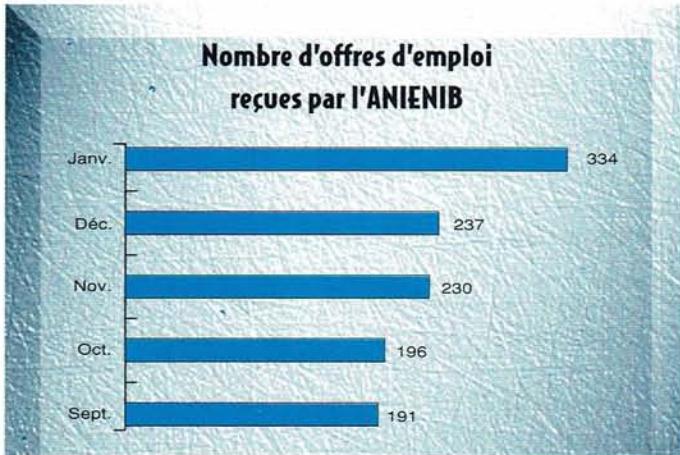
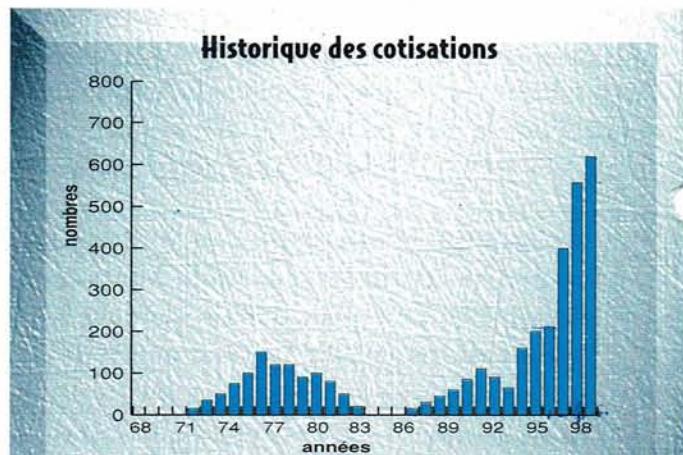
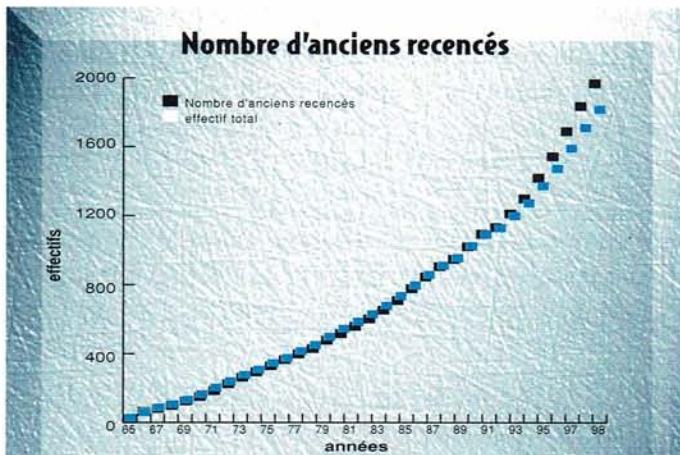
Triste nouvelle, un des nôtres n'est plus.

Eric GARCIA, de la promotion 88, a disparu à l'âge de 35 ans des suites d'un accident de la circulation.

Nos sincères condoléances sont adressées à sa famille.

•••

## Tableaux de bord



# BILAN DE L'EXERCICE 1998

du 01/01/1998 au 31/12/1998

Dépenses			Recettes		
	Prévisions	Réalisé		Prévisions	Réalisé
SALAIRE SECRÉTARIAT (1)	28 170,00	20 207,40	COTISATIONS	89 100,00	161 925,00
URSSAF	6 000,00	4 929,00			
AG2R	3 000,00	1 995,89			
ASSEDIC	2 830,00	3 974,89			
ASSURANCE			AFFRANCHISSEMENT		
LUXIOR	460,00	460,00	Offres d'emplois		1975,00
IMPRESSION					
Annuaire	35 000,00	32 789,40			
Bulletins d'information	13 000,00	13 372,13			
Convention de publicité	1 900,00	0			
FOURNITURES			SUBVENTIONS		
De bureau	1 500,00	1 352,51	Enib	10 000,00	10 000,00
Enveloppes (2)	1 700,00	11 715,21			
Infor. (1 graveur de CD)		3 164,95			
AFFRANCHISSEMENT			VENTES		
Courrier	32 540,00	33 564,07	Annuaires	2 000,00	13 000,00
FRAIS			Publicités	25 000,00	8 000,00
Agios		10,09			
Divers (3)		2 413,39			
PROVISIONS (4)		64 951,07			
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>126 100,00</b>	<b>194 900,00</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>126 100,00</b>	<b>194 900,00</b>

(1) Congés de maternité de Mme SIZUN.

(2) Cde de 10 000 enveloppes pour obtenir un prix d'achat moindre.

(3) Achat carte de vœux, dictionnaire, pot de l'AG et remise du titre ING EUR .

(4) Provisions pour le recrutement de Mme CORMIER en septembre 99.

**Nota :** On remarque que les postes les plus élevés sont dans l'ordre, l'impression de l'annuaire, l'affranchissement du courrier, les salaires et l'impression des bulletins. A eux quatre ils représentent 77 % du budget (en supprimant les provisions). L'annuaire étant désormais sous-traité, ce poste disparaîtra l'année prochaine. Des appels d'offres sont lancés afin de diminuer l'impression des bulletins (3 éditions par an ), reste les salaires et l'affranchissement du courrier qui demeurent incompressibles.



# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale se tiendra le week-end du Bal de L'ENIB.

Nous vous attendons nombreux le samedi 6 mars 1999 à 16 H 00  
dans la salle du conseil (3<sup>e</sup> étage).

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- \* Présentation des activités 98 et 99 ;
- \* Présentation des comptes prévisionnels ;
- \* Questions diverses.

Nous vous demandons de nous retourner le coupon détachable  
afin de prévoir au mieux cette assemblée.

## Assemblée Générale Assemblée Générale

Nom : ..... Prénom : .....

Année de Promotion : 19 .....

Souhaite participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 6 mars 1999 à 16 h 00

Ne participera pas à l'Assemblée Générale

Donne pouvoir à : Nom : ..... Prénom : ..... Pour le vote.